

MODÈLE DE CANDIDATURE
COMITÉ DIRECTEUR - POSTE VACANT
MANDATURE 2020-2024

Un poste vacant est à pourvoir afin de compléter le Comité Directeur de la Fédération Française de Motocyclisme.

Les candidatures doivent être adressées à la Fédération au moins trente (30) jours avant la date fixée pour l'élection par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception soit au plus tard le **23 mai 2021**.

Les candidats présentés par leur Ligue Motocycliste Régionale doivent joindre à leur candidature une attestation de celle-ci certifiant qu'ils ont reçu l'investiture de la Ligue dont ils relèvent, ce au plus tard le **23 mai 2021**. À défaut, il ne pourra pas en être fait mention.

Nul ne peut être membre du Comité Directeur s'il n'est pas titulaire d'une licence fédérale en cours de validité.

Je soussigné(e) : NOM Prénom

Demeurant :

Code Postal : |.....| VILLE :

Adresse mail : Téléphone :

Licence N° : |.....| Club Dépt du club |.....|

Déclare être candidat(e) au Comité Directeur de la FFM en qualité de membre.

Et à ce titre, avoir pris connaissance des incompatibilités suivantes :

- 1) Les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales ;
- 2) Les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
- 3) Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif ;
- 4) Les personnes subordonnées à la fédération par l'intermédiaire d'un contrat de travail de quelque nature qu'il soit.
Dans ce cas, si de telles relations existent au moment de leur élection, elles devront être résiliées par les intéressés dans les 4 mois qui la suivent, au plus tard.

Fait à le 2021

Signature

Attention : pour être recevable, la candidature doit être adressée par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception au plus tard le 23 mai 2021 au siège de la Fédération, 74 avenue Parmentier – 75011 PARIS, le cachet de la poste faisant foi.